

Vérification périodique des moyens d'extinction fixes au titre du règlement de sécurité pour la prévention contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP).

ERP de 1e à 4e catégorie : art. GE 9 ; GE 10 ; MS 73 §2 de l'arrêté du Ministre de l'intérieur du 25 juin 1980 modifié.
ERP de 5e catégorie : art. PE 4 §2 ; PO 8 ; PO 1 §3 de l'arrêté du Ministre de l'intérieur du 22 juin 1990 modifié.

Établissement.	Date de la vérification.	Technicien compétent.
appellation <input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>	prénom, nom <input style="width: 90%;" type="text"/>
adresse <input style="width: 90%;" type="text"/>	Visa du technicien compétent <input style="width: 90%;" type="text"/>	société <input style="width: 90%;" type="text"/>
commune <input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>	adresse <input style="width: 90%;" type="text"/>
classement type <input style="width: 15%;" type="text"/> de <input style="width: 15%;" type="text"/> catégorie	<input style="width: 90%;" type="text"/>	commune <input style="width: 90%;" type="text"/>
prénom, nom de l'exploitant <input style="width: 90%;" type="text"/>	<input style="width: 90%;" type="text"/>	téléphone <input style="width: 90%;" type="text"/>

Ce document, outre la présente page, comporte pages(s) annexe(s).ci-jointe(s).

Référence	Objet de la vérification. Rayer les mentions inutiles.	Satisf.	Non-satisf.	Anomalies constatées. Si besoin, annexer page(s) complémentaire(s)
1	Bouches et poteaux d'incendie (hydrants) privés, points d'eau.			
MS 73 §2 MS 5-7	<ul style="list-style-type: none"> • Pour chaque point d'eau : visibilité ou signalement, accessibilité à un engin d'incendie. • Pour chaque hydrant : présence de tous les accessoires, test d'ouverture maximum, de fermeture, de purge de colonne et de coffre, contrôle du débit Q à 1 bar $Q \geq 60 \text{ m}^3/\text{h}$ • Pour chaque point d'eau : estimation du volume utile (niveau de remplissage, absence d'envasement), absence de déchet susceptible d'obstruer la crépine, propreté de la crépine, colonne d'aspiration (étanchéité, absence d'obstruction). 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2	Robinets d'incendie armés.			
MS 73 §2 MS 14-17	Test de fonctionnement de chaque appareil : <ul style="list-style-type: none"> • visibilité ou signalement, numérotation, • test : ouverture de la vanne, manoeuvre du dévidoir , déroulage complet du tuyau, manoeuvre du robinet de la lance (jet baton, jet diffusé, fermé), fermeture de vanne, roulage du tuyau. • pression P en bar sur l'appareil le plus défavorisé alors qu'un deuxième RIA est en oeuvre : $P \geq 2,5\text{bar}$ Source d'alimentation. Si surpresseur : état apparent, continuité de fonctionnement après coupure d'alimentation électrique normale (localement ou au TGBT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3	Colonnes sèches.			
MS 73 §2 MS 18-21 PE 26 §2	Test de fonctionnement de chacune d'elles : <ul style="list-style-type: none"> • orifice d'alimentation : visibilité, identification en cohérence avec la colonne correspondante, accessibilité, absence d'obstruction, fermeture de la purge, • orifices de refoulement à chaque niveau : visibilité, accessibilité, identification en cohérence avec la colonne correspondante, manoeuvre d'ouverture et de fermeture des vannes, bouchons-raccords, absence d'obstruction, • mise en eau, purge d'air, mise à la pression de service, étanchéité, fonctionnement de la soupape anti-bélier, vidange. 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4	Installations d'extinction automatique ou manuelle.			
MS 73 §2 MS 25-29	Sprinkleur. Alimentation. sources A et B, surpresseurs, Réseau et postes de distribution Têtes de sprinkleur : éloignement suffisant par rapport à l'environnement immédiat, couverture suffisante de la zone protégée (petits locaux, sous les obstacles $\geq 1 \text{ m}^2$) adaptation des fusibles à la chaleur ambiante +30°C rouge 68°C vert 96°C jaune violet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
MS 73 §2 MS 30 GC 8	Extinction automatique ponctuelle (friteuses ouvertes, serveurs informatiques, etc.) <ul style="list-style-type: none"> • appareils à pression auxiliaire ou à pression permanente : état du plombage, des organes, niveau de remplissage et qualité de l'agent extincteur, niveau de remplissage de la cartouche de gaz comprimé, replombage, actualisation de l'étiquette de vérification • commande automatique et manuelle : état du fusible, du dispositif de déclenchement • affichage d'une consigne de protection du personnel 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5	Déversoirs ponctuels (bloc scène isolable d'une salle de spectacle).			
MS 73 §2 MS 31 - 34 L 69	Alimentation : vannes (état, signalisation, manoeuvre) Réseau et organes de distribution : Diffuseurs : couverture de la zone à protéger <ul style="list-style-type: none"> • mesure de débit à la source Q_s : $Q_s \geq 5 \text{ l/mn/m}^2$ • mesure de débit à chaque diffuseur Q_d : $Q_d \geq 250 \text{ l/mn à } 0,5 \text{ bar}$ • Si surpresseur : état apparent, continuité de fonctionnement après coupure d'alimentation électrique normale (localement ou au TGBT) 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6	Éléments de construction irrigués (rideaux, cloisons, portes de recoupement, dispositifs d'occultation de la baie de scène).			
MS 73 §2 MS 35 - 37	Alimentation : vannes (état, signalisation, dispositif de déclenchement, manoeuvre) Réseau et organes de distribution Diffuseurs : couverture de la zone à protéger, mesure de débit à la source Q_s : <ul style="list-style-type: none"> • si surpresseur : état apparent, continuité de fonctionnement après coupure d'alimentation électrique normale (localement ou au TGBT) 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7	Tenue du registre de sécurité et des registres d'entretien spécialisés.			
MS 73 §2 MS 41 PE 27 §6 PE 33	Relevé des tests périodiques du sprinkleur. Relevé des opérations d'entretien et de maintenance sur les moyens précités. Cohérence entre le plan schématique d'intervention et l'implantation des moyens précités.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	